

5 octobre 1902 INAUGURATION de la 2^e MAIRE-ÉCOLE



C'est le dimanche 5 octobre 1902, un an après le grand incendie qui a ravagé Chartainvilliers, que se déroule la cérémonie d'inauguration de la nouvelle Mairie-École de la commune. Clin d'œil de l'Histoire, le même jour, à Paris, a lieu l'inhumation, d'Émile ZOLA, défenseur du Capitaine Dreyfus et écrivain de la Beauce de la fin du XIX^e siècle, notamment dans « La Terre ».

Après Gas et Mainvilliers, en même temps qu'à Voves, le 5 octobre 1902 a lieu la cérémonie d'inauguration de la nouvelle école et de la nouvelle Mairie de Chartainvilliers.

Cette construction est nécessitée par l'état de délabrement et d'insalubrité de la Maison d'école construite en 1847 (voir Supplément Histoire 2022-03 VdF 09/2022 et site internet).

Elle intervient l'année suivante du terrible incendie qui a frappé le village le 27 juin 1901 [voir Supplément Histoire VdF 09/2019 et site internet].

Dans la presse locale, le compte rendu de l'inauguration commence par : « Nous devons rendre un hommage particulier - et nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte pour le faire - au courage digne d'éloge des habitants de Chartainvilliers qui non contents, à deux ans à peine d'intervalle, d'avoir su réparer le désastre de l'effroyable incendie que nous savons, n'ont pas hésité à s'imposer de lourds sacrifices pour la création de l'école dont nous fêtons dimanche l'inauguration ».

«...La nouvelle école est d'un style très gracieux et très simple : un corps de bâtiment central flanqué de deux ailes, à gauche, la mairie ; à droite, l'école. Elle a été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, au plafond bas, aux murs décrépis, où l'air et la lumière arrivaient à grand-peine, où les murs en terre suintaient l'humidité, où le logement du maître était absolument insuffisant ».

« La [nouvelle] salle d'école, spacieuse, pleine de lumière et d'air où ne manquera pas de s'épanouir l'intelligence des écoliers qui la fréquenteront. »

« Les travaux, dont les plans et devis [ont] été dressés par M. Vaillant, architecte départemental, [ont] été menés à bien par un entrepreneur local, M. Lhomme. »

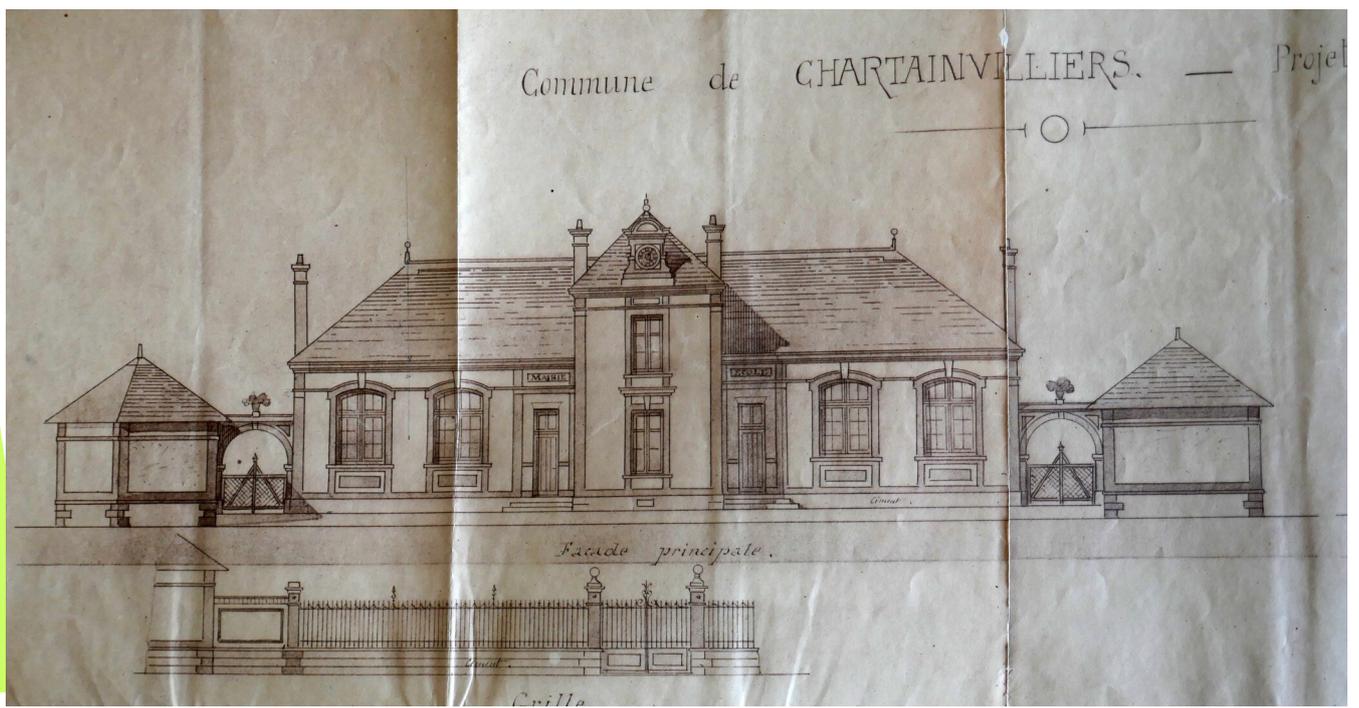
L'INAUGURATION

« Malgré le mauvais temps de la veille, le village a consciencieusement décoré ses quatre rues perpendiculaires issues d'un même carrefour ».

« Toute pavoisée de guirlandes et drapeaux, c'est telle qu'elle nous [apparaît] ; la commune elle-même s'est transformée ; plantations, mâts, oriflammes il n'en [faut] pas plus pour lui donner un air de fête, air simple peut-être, mais de si bon aloi ! »

« Par-ci, par-là, des guirlandes courent le long de pans de murs lézardés et noircis, débris sinistres de l'incendie de [juin] 1901. Dans la rue de la Mairie, dans la rue d'En-bas qui furent si cruellement éprouvées, la pierre et la brique ont remplacé la bauge et le chaume. À voir ces jolies bâtisses neuves, réellement élégantes, à voir la joie des habitants, j'ai pensé qu'on inaugurerait aussi une ère nouvelle de bien-être et de prospérité... »

« À deux heures, l'Harmonie de Maintenon, les enfants de l'école sous la conduite de leur instituteur, M. Rousseau, la Compagnie des Sapeurs-pompiers, la municipalité, le Conseil et la majeure partie de la population se portent au-devant de MM Thibonneau, Secrétaire Général, délégué de M. le Préfet d'Eure-et-Loir. Après les premiers saluts de bienvenue, le cortège se forme. MM Thibonneau et Lhopiteau [Député] entourés de M. Couturier, Inspecteur général de l'enseignement primaire, Bradin, Maire, Dauvilliers, Adjoint,



du Conseil municipal, Vaillant, architecte, Milochau, délégué cantonal, et de nombreux invités parcourent les rues et arrivent devant l'école toute pavoisée de guirlandes et de drapeaux.

Après l'exécution d'un pas-redoublé et de La Marseillaise par l'Harmonie, un vin d'honneur est servi dans la Mairie.

LE VIN D'HONNEUR

Autour de MM. THIBONNEAU, L'HOPITEAU, COUTURIER, BRADIN et DAUVILLIERS, se pressent les invités que nous retrouverons le soir au banquet.

S'adressant à ses invités, M. le Maire prononce l'allocution suivante :

"Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Député,

Monsieur l'Inspecteur Général,

Ce m'est une douce et agréable mission de venir, au nom de toute la population et au nom du conseil municipal, vous adresser un cordial salut de bienvenue.

Votre présence à la Cérémonie d'inauguration de notre école, Messieurs, est un témoignage de l'intérêt que vous portez à notre petite commune et une preuve de votre sollicitude pour tout ce qui touche à l'instruction populaire et, par suite, à l'avenir et à la grandeur du pays.

Qu'il me soit permis de vous en remercier et de vous adresser l'expression de notre vive gratitude."

M. Thibonneau remercie M. Bradin des paroles de bienvenue adressées au représentant du Gouvernement. MM. Lhopiteau et Couturier s'associent aux sentiments exprimés par M. le Secrétaire Général.

Des petites fillettes s'avancent et offrent des bouquets faits de superbes fleurs naturelles. L'une d'elles récite ce compliment :

« Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Député,

Monsieur l'Inspecteur Général,

Permettez-moi de venir, au nom de mes camarades de vous offrir avec ces modestes fleurs l'expression de nos sentiments de respect et de reconnaissance.

Nous connaissons les sacrifices que la Commune s'est imposée pour édifier cette nouvelle école si coquette et si gaie ; nous connaissons aussi ce que fait tous les jours le gouvernement de la République pour l'éducation de ses enfants. Nous voulons nous montrer dignes de ces sacrifices. Aussi nous vous promettons d'être à l'école des élèves assidus et appliqués pour acquérir une bonne instruction et pour prouver notre amour à notre patrie bien-aimée, notre attachement et notre reconnaissance au gouvernement de la République. »

Les bouchons sautent, s'entrechoquent les verres à la prospérité de la commune pendant qu'au dehors la foule se masse et

que du ciel tombe un pâle rayon de soleil d'automne, le seul peut-être qui ait brillé de la journée.

La visite des nouveaux locaux scolaires termine la cérémonie d'inauguration.

Chut, M. THIBONNEAU reprend la parole et annonce aux enfants qu'un jour de congé supplémentaire leur est accordé à l'occasion de la fête. C'est là un excellent lendemain.

LA PARTIE CONCERT

Au programme des fêtes de Gas et de Mainvilliers s'est ajoutée, [à trois heures], une partie concert qui [n'est] la moins goûtée du public très nombreux qui se [presse] sous la tente du bal Forget où il a eu lieu.

En eut-il été autrement avec les excellents amateurs qui [sont] chargés de l'exécution, à commencer - dût sa modestie en souffrir - par l'accompagnatrice [,au piano,] Mlle COUTURIER, de Gallardon, à laquelle un rare talent a réservé une place parmi les étoiles de notre firmament artistique, et pour laquelle nous distillerons les meilleurs éloges, MM. JEAN et VIGINEIX [tiennent] avec un entrain endiablé le côté comique et le public, par ses rappels, [témoigne] du vif plaisir qu'il [éprouve] à les entendre, c'est tout dire ; M. LESIEUR dans sa chanson marche, genre tyrolienne, [n'est] pas moins applaudi, non moins les jeunes violonistes FOUCHE et CHANTEGRAIN à qui vont de droit toutes nos félicitations.

L'Harmonie de Maintenon, sous l'habile direction de M. CAMUS, ne [se ménage] pas non plus au concert, coupant d'heureuse façon les différents numéros du programme.

"Amour et cuisine", comédie en un acte, qui [termine] le spectacle, a soulevé, malgré l'aphonie d'un artiste plein de bonne volonté, des rires unanimes.

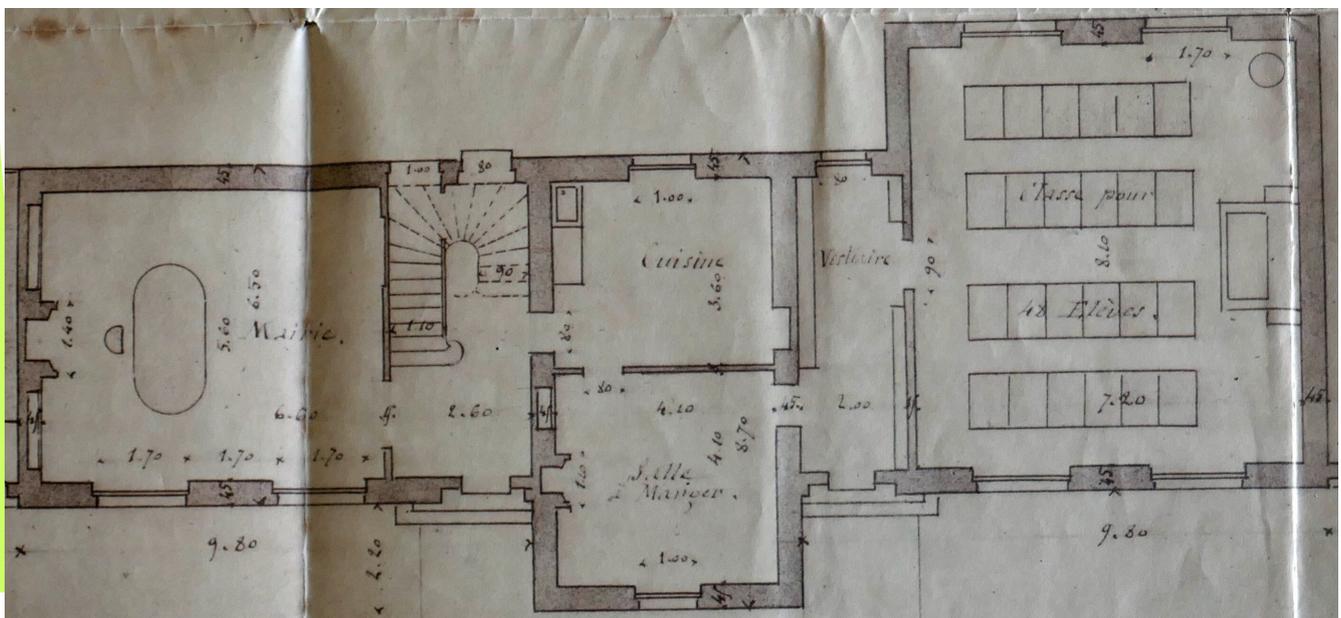
Bref, tout s'est passé le mieux du monde et à la satisfaction générale sans le moindre accroc, abstraction faite de celui que s'est fait, en jouant son rôle, M. VIGINEIX, le conscrit n° 11.

Une quête faite, à l'issue du concert, au profit de la Caisse de Secours de la commune et produit la somme de seize francs.

AU BANQUET

Immédiatement après le concert, un banquet comprenant plus de soixante convives [est] servi dans la salle de classe, à six heures.

« D'aimables voisins de table, des plats excellents, que [pouvons-nous] demander de plus ! ... Davantage d'adresse au garçon de salle, peut-être ! ... Ce sont là petits incidents qui [trouvent] grâce devant le menu que voici : Consommé printanier - Noix de bœuf - Truite - Civet de lièvre - Haricots flageolets - Gigot de pré salé - Salade - Biscuits de Savoie - Fruits - Gâ-



teaux secs - Desserts - Café - Liqueurs - Vin rouge - Madère - Bordeaux - Champagne.

Le tout servi par le Vatel très connu de Maintenon, M. GANDON ».

[On [remarque] à la table d'honneur : MM. Thibonneau, président, Lhopiteau, Couturier, Bradin, Dauvilliers, adjoint ; Milocheau, Allain, Benoist ; Chantegrain, directeur d'école à Maintenon ; Hayes, Rousseau, Dr Caule, Pioche ; Gousbault, président du syndicat des producteurs de lait ; Lhomme, entrepreneur.

MM. Lefèvre, Mary Reignier, Redréau, Blondeau, Joseph Benoist, Chemiar, Langlois Théodore, conseillers municipaux ; Quétard, membres du bureau de bienfaisance ; Mauger, sous-lieutenant des sapeurs-pompiers ; Huet, Benoît-Lhomme, Albert Dauvilliers, Chauvron, Dhonneur, Beauger, Gallet, Langeoire, etc.]



LES TOASTS

Au dessert, M. le Maire, de par sa qualité, [remercie] tous ses hôtes au nom de la commune.

"Messieurs, Permettez-moi, puisque l'heure des toasts vient de sonner, avant de lever mon verre aux hôtes distingués que nous avons eu l'agréable honneur de recevoir aujourd'hui, d'adresser à M. le Préfet d'Eure et Loir l'expression de nos meilleurs sentiments et de nos vœux.

En acceptant la présidence d'honneur de cette fête, et en déléguant son aimable représentant, M. le Préfet nous a donné, une fois de plus, un gage de sollicitude et de sympathie et montre quel intérêt il prend à tout ce qui touche l'éducation et l'instruction ; je l'en veux remercier tout d'abord.

Merci à vous aussi, M. le Secrétaire Général et à vous, M. le Député qui avez répondu sans hésitation à l'appel de la municipalité et avez tenu à prendre la place qui vous était assignée au cours de cette inoubliable journée. Merci à notre compatriote, M. Couturier, l'éminent inspecteur général de l'enseignement primaire, merci à tous et de tout cœur.

Messieurs, vous avez visité et, nous en sommes persuadé, admiré la construction nouvelle dont la nécessité était indiscutable, l'ancienne école ne pouvant plus, entre ses murs étroits, dans sa salle un peu sombre, contenir nos nombreux écoliers. Si nous ne pouvons vous offrir un somptueux palais, du moins vous reconnaîtrez que notre commune n'a rien négligé pour assurer en d'excellentes conditions l'éducation de ses enfants, qu'elle n'a reculé devant aucun sacrifice, et votre satisfaction et votre approbation seront pour tous ceux, contribuables, conseillers municipaux, municipalité et instituteur qui ont coopéré avec beaucoup d'entente et d'union à l'édification de l'école nouvelle, la plus sûre et la meilleure des récompenses.

Vaste, coquette, ouverte sur un aimable paysage, pleine d'air et de lumière, l'école attirera davantage des élèves déjà studieux et, reconnaissant des sacrifices faits pour eux. Les enfants apporteront une attention plus grande et de tous les

instants aux bonnes leçons et aux sages enseignements de leurs maîtres. Ils apprendront à devenir de dévoués et loyaux citoyens, fidèles à notre bien-aimée patrie et au gouvernement de la République.

Messieurs, en vous remerciant de nouveau de votre présence à cette fête, dont vous garderez j'espère, un excellent souvenir, je bois à M. le Préfet, à son digne représentant, à M. le député de Chartres, à M. l'Inspecteur général de l'enseignement primaire, à M. Vaillant à qui nous devons la jolie construction que vous venez d'inaugurer, à M. L'homme qui a mené les travaux avec tant de soin, à l'instituteur dévoué qui nous a donné tant de preuves de son intelligence et de son activité. Je bois à nos sapeurs-pompiers, aux exécutants de l'Harmonie de Maintenon, à la Presse chartraine si bien représentée ici, à tous nos hôtes, à tous nos convives, à la prospérité de la nouvelle école. Et je termine en levant mon verre en l'honneur de la France et de la République."

M. Thibonneau est très touché des paroles de M. le Maire. Il explique que M. le Préfet, empêché par une indisposition n'a pu se rendre à l'invitation qui lui a été faite. Pour sa part, il est heureux d'avoir été choisi pour le représenter au milieu des populations auprès desquelles il était sûr de trouver le plus cordial accueil.

Ces populations, il les félicite des efforts qu'elles font pour se maintenir au niveau de la société actuelle ; elles font œuvre patriotique en donnant à leur école tout le confort que nécessite une instruction et une éducation nouvelle. Leurs sacrifices porteront leurs fruits.

Il fait ensuite un éloge mérité de l'intelligente initiative du Conseil municipal et termine ainsi :

"Nous avons admiré le courage avec lequel, à la suite du sinistre, vous avez relevé vos maisons et reconstitué votre village. Nous admirons tous les jours le courage avec lequel vous cultivez vos plaines fertiles. Aussi votre terroir incomparable produit-il de belles récoltes. Permettez-moi de dire qu'il produit aussi des hommes. Au risque de blesser leur modestie, je ne puis m'empêcher de citer l'exemple de mes deux voisins de table, M. le Député de la première circonscription de Chartres et M. l'Inspecteur Général, Couturier (Applaudissements).

Souhaitons que de leur côté nos enfants sachent se pénétrer des bienfaits dont ils sont redevables à la République et notamment au Gouvernement actuel qui poursuit avec tant de fermeté l'œuvre de ses prédécesseurs.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de M. le Président Loubet (Applaudissements).

M. Couturier est ici à un double titre : comme compatriote et comme universitaire. [Il] prononce un excellent discours plein de sages conseils et de précieux enseignements.

Comme compatriote, il évoque quelques souvenirs personnels ; comme universitaire, il expose que le premier devoir des maîtres est d'expliquer aux élèves les principes de liberté, d'égalité et de fraternité contenus dans la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Il montre que nul ne saurait revendiquer sa liberté propre s'il ne respecte celle d'autrui, que l'égalité en présence des droits découle la fraternité.

Profondément attaché à l'œuvre d'éducation populaire, j'y consacre les dernières années de ma carrière déjà longue. J'ai à participer par mes fonctions à l'organisation de notre enseignement primaire et j'encourage les maîtres à répandre l'esprit démocratique, qui doit être aujourd'hui l'inspiration principale de cet enseignement.

En assistant à chaque instant aux efforts des maîtres, je suis pénétré de reconnaissance envers eux pour les services qu'ils rendent au pays. Vous l'avez compris, vous aussi, Messieurs les membres du conseil municipal vous rendez en confiance à votre instituteur ce qu'il donne de dévouement pour l'éducation de vos enfants... (applaudissements).

Il adresse ensuite son salut aux maîtres ses collaborateurs et termine en buvant à la prospérité de la nouvelle école, à l'influence heureuse qu'elle exercera sur les générations qui suivront.

M. Lhopiteau [Député] prononce le dernier discours.

Je tiens d'abord à adresser des remerciements sincères à votre dévouée maire, à son adjoint si sympathique, aux membres du conseil municipal, aux sapeurs-pompiers qui ont augmenté l'éclat de cette fête, aux exécutants de l'Harmonie, aux artistes, et en un mot à tous ceux qui ont contribué à nous rendre si agréable le séjour de Chartainvilliers. Messieurs, je tiens aussi à féliciter les contribuables de cette commune, aux dépens desquels s'élève la nouvelle construction. Je crois que même dans les moments de gaieté, il ne faut pas oublier ceux qui font les frais de la fête...

Les inaugurations se succèdent et c'est pour nous qui aimons par-dessus tout l'instruction du peuple une réconfortante assurance de voir qu'en notre Beauce les locaux scolaires remplissent toutes les conditions désirables de salubrité...

Votre fête ne le cède en rien à celle de Gas et de Mainvilliers. Vous inaugurez à la fois une salle d'école et une mairie et si je m'intéresse à l'instruction, je m'intéresse aussi en qualité de conseiller général aux décisions qui seront prises au cours de vos délibérations.

Dans votre salle commune, tous les citoyens, à quelque opinion qu'ils appartiennent, peuvent se réunir et se concerter pour défendre leurs intérêts. C'est là que vos conseillers municipaux décideront de l'avenir de Chartainvilliers, sans se préoccuper de questions politiques ou de petites intrigues locales, avec la ferme intention d'apporter un avis éclairé, mûri et réfléchi.

Sans doute, ils ne se trouveront pas unanimes sur toutes les questions. Mais tant qu'on reste sur le terrain de la discussion courtoise, tant qu'on pratique l'estime de ses adversaires, on éprouve ni haine ni ressentiment contre ceux qui ne pensent pas comme vous. (applaudissements.)

[Il espère que] les conseillers municipaux apporteront dans leurs discussions la même bonne foi, la même sincérité, qualités qu'il voudrait, lui "dont la vie politique, espère-t-il, touche à sa fin", voir s'étendre chez les politiciens.

Pendant que vous discuterez vos intérêts dans cette salle de mairie, une autre génération se préparera, qui poursuivra plus tard l'œuvre commencée.

Comme je le disais à Mainvilliers, cette génération est en bonnes mains. À la tête de notre enseignement primaire, nous avons des hommes que nous pouvons apprécier mieux que personne, puisque nous comptons parmi les quatre inspecteurs généraux notre compatriote M. Couturier, qui a bien voulu venir au milieu de nous.

Dans ce département –je puis bien le dire sans flatterie– nous avons un corps enseignant qui ne le cède en mérite à aucun autre. Si je vous livrais toute ma pensée, je vous dirai que l'éélite s'est donnée rendez-vous dans le canton de Maintenon.

Il emporte l'assurance que dans le canton la génération actuelle est en de bonnes mains, félicite le corps enseignant tout entier, M. ROUSSEAU, l'instituteur en particulier, qui sait faire, non seulement des élèves, mais encore des tireurs, par lesquels la France sera défendue et dominera les autres nations.

Vous savez ce que vaut l'instituteur qui va inaugurer cette classe demain. Il a fait de ses anciens élèves des amis, des citoyens dévoués à la République. Il s'occupe non seulement de l'éducation, mais aussi de leur instruction militaire. Il nous prépare des tireurs qui seront demain de solides défenseurs de la Patrie¹. Nous ne saurions trop le féliciter de mener concurremment les deux œuvres qu'il a entreprises.

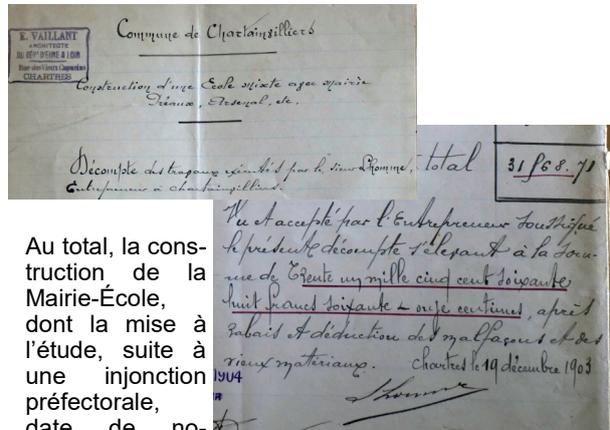
Voilà dans quel sentiment vos enfants seront élevés. Il me reste après avoir porté la santé du conseil municipal, à boire à la jeune génération qui s'élève et qui sera demain le plus ferme soutien de la République. (Longs applaudissements.)

Une fête nocturne

La nuit est déjà noire lorsque se termine le banquet ; l'école est brillamment illuminée. Autour d'elle s'est groupée une partie de la population et de la jeunesse que tout à l'heure nous retrouverons au bal.

Une fête de nuit [et un bal ont] terminé cette belle journée républicaine.

Lorsque nous quittons Chartainvilliers, l'animation est à son comble sous la tente Forget. Loin de nos hôtes, le murmure de la brise dans les feuilles semble comme un écho des flonflons de l'orchestre et nous fait revivre les instants agréables que nous avons passé, ce dimanche, et dont nous saurons conserver le meilleur souvenir... »



Au total, la construction de la Mairie-École, dont la mise à l'étude, suite à une injonction préfectorale, date de novembre 1898, aura coûté 31 568,71 francs en travaux.

Elle bénéficie d'une subvention de 9 920 Fr. de l'État et d'une prise en charge de 311,60 Fr. pour chaque mensualité de l'emprunt de 23 080 Fr. souscrit pour une durée de 30 ans. Au titre du résultat d'exécution du budget de la commune pour 1902, il sera voté 26 627,44 francs en Recettes, et 21 829,35 francs en Dépenses. Soit un excédent de 4 798,0 francs.

¹ M. Rousseau, l'instituteur du village, de juin 1894 à septembre 1904, est Président Fondateur de la Société de tir « La Patriote » qui initie les élèves garçons de l'école et les jeunes adultes au tir.

Jean « le jeune homme se permit une réflexion sage. — Tout de même, ça irait mieux peut-être avec l'instruction... Si l'on était si malheureux autrefois, c'était qu'on ne savait pas. Aujourd'hui, on sait un peu, et ça va moins mal assurément. Alors, il faudrait savoir tout à fait, avoir des écoles pour apprendre à cultiver... »

« Hourdequin, [Maire] ... Ah ! cette terre, comme il avait fini par l'aimer ! et d'une passion où il n'entraîna pas que l'âpre avarice du paysan ... Il s'emportait bien des fois, lorsqu'elle se montrait mauvaise, lorsque, trop sèche ou trop humide, elle mangeait les semences, sans rendre des moissons ; puis, il doutait, il en arrivait à s'accuser de mâle impuissant ou maladroit : la faute en devait être à lui, s'il ne lui avait pas fait un enfant. C'était depuis cette époque que les nouvelles méthodes le hantaient, le lançaient dans les innovations, avec le regret d'avoir été un cancre au collège, et de n'avoir pas suivi les cours d'une de ces écoles de culture, dont son père et lui se moquaient. »

« Sans doute, le maître d'école ne valait pas cher, un rageur qui giflait les enfants, un sornois dont personne ne connaissait l'opinion, capable de se faire le chien couchant de la fille pour avoir les écus du père. »

[Au député, « À Rognes, tenez ! ils ont un instituteur, ... comment voulez-vous qu'il fasse aimer leur condition à ses élèves, lorsque tous les jours il les traite de sauvages, de brutes, et les renvoie au fumier paternel, avec le mépris d'un lettré ?... Le remède, mon Dieu ! le remède, ce serait assurément d'avoir d'autres écoles, un enseignement pratique, des cours gradués d'agriculture... »



Extrait de « LA TERRE » d'Émile ZOLA - 1887

POUR EN CONNAÎTRE PLUS
SUR L'HISTOIRE
DE CHARTAINVILLIERS